

HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

ECOLES : MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MARBOUE

COLLEGES & LYCEES : Zola, A. France, Nermont, Ste Cécile, Paulsen

MATIN		
Lundi, mardi, jeudi, vendredi		
	Les CARS DUNOIS	
Mortiers	7 h 00	
Le Plessis	7 h 06	
Le Tronchet	7 h 09	
Anouillet	7 h 15	
Marboué abris bus mairie	7 h 25	
139-02A2	CAR COMMUNE	
	ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MARBOUE	
Le Plessis	8 H 00	
Le tronchet	8 H 03	
Anouillet	8 H 07	
Mortiers	8 H 14	
Marboué Mairie	8 H 20	
	CAR DUNOIS	CAR Commune
	Zola, A. France	Nermont, Ste Cécile Paulsen
Marboué abris bus Mairie	* 7 h 30	* 7 h 30
Gare SNCF (Zola)	7 h 40	xxx
Halte routière Piscine	xxx	7 h 40
Anatole France	7 h 50	xxx

SOIR	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Soir	Les CARS DUNOIS
Anatole France	16 H 40
Marboué Mairie	16 H 54
1er tour (139-02)	CAR Commune
	<i>Anatole et Ecoles de Marboué</i>
Marboué Mairie	16 H 54
Mortiers	17 H 00
Le Plessis	17 H 04
Le Tronchet	17 H 07
Anouillet	17 H 11
2ème tour (139-02)	CAR Commune
	Zola, Nermont, Ste Cécile, Paulsen
Halte routière Piscine	17 H 35
Gare SNCF (Zola)	17 H 43
Marboué abris bus Mairie	17 H 51
Mortiers	17 H 57
Le Plessis	18 H 01
Le Tronchet	18 H 04
Anouillet	18 H 09

MERCREDI	
Etablissements scolaires en demi journée	
MATIN	Les CARS DUNOIS
Mortiers	7 h 00
Le Plessis	7 h 06
Le Tronchet	7 h 09
Anouillet	7 h 15
Marboué abris bus mairie	* 7 h 25
Gare SNCF (Zola)	7 h 35
Halte routière Piscine	7 h 40
Anatole France	7 h 50

MERCREDI	
Etablissements scolaires en demi journée	
MIDI	Les CARS DUNOIS
Anatole France	12 h 05
Halte routière Piscine	12 h 13
Gare SNCF (Zola)	12 h 19
Le Tronchet	12 h 29
Le Plessis	12 h 32
Anouillet	12 h 36
Mortiers	12 h 43
Marboué abris bus mairie	12 h 50

* heure départ du car

Madame, Monsieur,

Voici les horaires des transports scolaires de la commune de Marboué.

Ces horaires sont donnés **à titre indicatif**. Ils peuvent varier de quelques minutes.

Le trajet a été réalisé en fonction des inscriptions et transmis au Conseil Régional, Aucune modification ne peut donc y être apportée.

Pour la sécurité, il est important de rappeler que les élèves doivent attendre le car sous l'abris bus ou à défaut sur le trottoir

mais en aucun cas empiéter sur la chaussée.

Nous vous rappelons que la carte de transport est obligatoire et doit être badgée à chaque montée.

D'autre part, nous vous rappelons que le port de la ceinture est obligatoire.

Nous espérons que vous serez entièrement satisfait de ce service apporté par la municipalité

et sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

V. SAMSON - Maire-Adjoint -Services à la Population